

La nécessité pressante de procurer continuellement des munitions, et la capacité du Canada, par son outillage industriel et son accès relativement facile aux grands théâtres des hostilités, de répondre dans une forte mesure à ces besoins, sont reconnus de tous. La question a déjà été étudiée avec le gouvernement du Royaume-Uni. La mission britannique de l'aéronautique, que nous avons accueillie en 1938, a déjà placé des commandes chez un syndicat représentant les principaux fabricants canadiens d'avions. Avec l'approbation des gouvernements du Canada et du Royaume-Uni, l'Association des manufacturiers canadiens a organisé une délégation bien représentative de toute l'industrie canadienne. Les délégués ont pu étudier sur place, au Royaume-Uni, toutes les formes de production d'armes et de munitions, afin d'y conformer le plus tôt possible l'industrie canadienne.

Des représentants de la délégation ont récemment remis au Gouvernement un rapport de leur enquête et de leurs conclusions. Je puis dire que l'enquête est allée au fond des choses et qu'elle s'avérera d'une aide incontestable pour les gouvernements du Canada et du Royaume-Uni; elle témoigne en outre des splendides moyens de collaboration que possèdent les chefs d'entreprises du Canada ainsi que de leur empressement à collaborer.

Une mission britannique spéciale vient d'arriver du Royaume-Uni en vue d'approfondir l'étude de la question du matériel de guerre. De plus, elle est autorisée par le gouvernement du Royaume-Uni à placer dans notre pays un certain nombre de commandes selon les conditions déjà analysées de concert avec la mission canadienne et de continuer ensemble cette analyse.

De tous les pays non-européens, le Canada offre la source la plus proche et la plus sûre de matériels et d'approvisionnements indispensables. L'on peut dire avec certitude qu'un effort national résolu en vue de porter notre industrie et notre agriculture au plus haut degré d'efficacité et de les y maintenir revêt un caractère d'importance capitale pour la cause commune. On annoncera prochainement des mesures précises de collaboration économique et financière que nous nous proposons de recommander afin d'apporter une contribution efficace dans ce domaine comme dans les autres.

Pour ce qui est de l'intervention sur d'autres théâtres de la guerre et des mesures que nous pourrions prendre à cet égard, il est nécessaire que nous connaissions d'abord ce que la Grande-Bretagne et les puissances alliées se proposent de faire et leurs plans d'action avant que le Canada puisse prendre une décision intelligente et définie, même quant à l'avenir le plus rapproché. Pour ce qui est de ce très important aspect de la col-

laboration en vue de la défense, le Gouvernement du Canada, comme les gouvernements de certains autres dominions, est en consultation avec le gouvernement britannique. Nous continuerons ces consultations afin de déterminer le programme d'action le plus effectif.

La question de l'envoi outre-mer d'un corps expéditionnaire ou de contingents revêt une importance considérable et demande l'examen le plus approfondi. Je remarque que sir Henry Gullett, ministre des Affaires extérieures en Australie, a dit à la Chambre des représentants de son pays, mercredi dernier, que son gouvernement n'avait pas encore songé sérieusement à l'envoi d'un corps expéditionnaire outre-mer. Il déclara que, une fois que le Commonwealth aurait rempli son premier devoir envers l'Empire, c'est-à-dire assuré sa propre sécurité, et qu'il serait plus facile d'estimer la force des ennemis et la nature du conflit, il y aurait lieu d'étudier un plan de participation ultérieure à la guerre et de le soumettre au peuple. Cette déclaration indique que le gouvernement australien aborde d'une façon générale l'étude de ce problème de la même manière que le Gouvernement du Canada. Certaines mesures de collaboration au point de vue économique, naval et aérien s'imposent évidemment et il y a possibilité de les prendre sans délai. J'ai déjà parlé des mesures d'ordre économique. Les renseignements que nous avons obtenus indiquent que les moyens les plus immédiats et les plus efficaces de collaboration seraient l'expansion rapide des écoles d'aviation, des installations aériennes et navales et l'expédition d'un personnel de l'air aguerri. Nous nous proposons de prendre immédiatement ces mesures.

Je désire maintenant répéter la promesse que j'ai donnée au Parlement, au nom du Gouvernement, le 30 mars dernier. Le régime actuel ne croit pas que la conscription des Canadiens pour le service d'outre-mer soit nécessaire ni qu'elle soit une mesure efficace. Une telle mesure ne sera pas proposée par le présent Gouvernement. Nous avons pleinement confiance que les Canadiens, hommes et femmes, sont prêts à faire tous les efforts possibles afin de préserver et de défendre la liberté et les libres institutions et, tout particulièrement, à résister à l'agression de la part d'une puissance tyrannique qui vise à la domination du monde par la force. Le Gouvernement, à titre de représentant du peuple canadien, utilisera autant qu'il est possible l'autorité et le pouvoir dont il dispose afin d'encourager l'effort de la nation organisé de la façon la plus efficace en vue d'atteindre ces buts urgents.

Il ne faut pas oublier que la tâche qui nous incombe peut être longue et excessivement ardue. Elle exigera toute notre force et tou